

# Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique  
numéro 138 – janvier février mars 2007 – 3,5 € – trimestriel



## POUR UNE FRANCE SOLIDAIRE AVEC LES SAHRAOUIIS !

**La cause semble entendue.** Les Nations Unies par la voix de leur nouveau Secrétaire Général Monsieur Ban Ki-Moon ont soumis au Conseil de Sécurité, un nouveau rapport, qui avec une grande clarté réaffirme le droit à l'autodétermination du « *Peuple du Sahara occidental* ».

Le forçage diplomatique engagé depuis plusieurs mois par le Maroc pour vendre « *sa solution miracle* », un statut d'autonomie pour le Sahara occidental, ne semble pas avoir convaincu le Secrétaire général qui s'est contenté d'en faire état au même titre que les propositions du Front Polisario.

**Il s'agit maintenant que le Conseil de Sécurité suive ces recommandations et surtout les mette en œuvre pour qu'effectivement s'engagent des négociations « de bonne foi »** comme le recommande le Secrétaire Général et ainsi que le propose le Front Polisario pour « *parvenir à une solution juste et mutuellement acceptable qui permettrait d'assurer l'autodétermination du peuple du Sahara occidental* » (extrait du rapport).

L'engagement du Président Chirac et celui du Premier ministre espagnol à soutenir l'initiative unilatérale marocaine hors des résolutions prescrites par l'ONU, a été un mauvais service rendu à ce pays. En effet, l'habillage démocratique de l'autonomie dont s'est prévalu ces dernières semaines le pouvoir marocain ne pouvait cacher la surenchère nationaliste dont il se nourrit depuis trente-cinq ans avec la revendication de la marocanité du Sahara et conduisait à la même impasse que ses précédentes manœuvres.

Au contraire, les réserves exprimées par plusieurs pays membres du Conseil de Sécurité, l'Angleterre, l'Italie, l'Afrique du Sud, l'engagement de l'Algérie, la pétition adressée au Secrétaire Général et signée par plus de 9000 personnes ont sans doute encouragé Ban Ki-Moon à respecter la légalité internationale.

**Tout reste cependant à faire pour que le Maroc se conforme de « bonne foi » à la légalité internationale et que l'autodétermination des Sahraouis soit effective.**

Aussi, l'association des amis de la RASD attend du nouveau président et de la prochaine assemblée élue un changement profond de politique respectueux du droit international et des intérêts bien compris de tous les peuples de la région. **Elle appelle à la création dans la nouvelle assemblée, d'un groupe d'étude sur le Sahara occidental afin que les députés très rapidement jouent tout leur rôle dans la définition d'une nouvelle volonté politique au Maghreb.**

**À noter sur vos agendas à PARIS**

**LE DIMANCHE 20 MAI 2007**

**à partir de 18 heures**

**Rendez-vous au Lucernaire**

**53 r N-D des Champs 75006 PARIS**

**pour fêter ensemble**

**le 34<sup>e</sup> anniversaire de la création  
du Front Polisario**

Les enfants sahraouis ont défilé en aout 2005 au stade de France, invités par le secours populaire français.

# Sahara occidental



## SOMMAIRE

- p. 1 Édito
- p. 2 Sahara occidental
- p. 3 à 5 La situation au Sahara occidental par Régine Villemont
- p. 6 Quelle cartographie pour le Sahara occidental ? par Julien Dedenis
- p. 7 Les crimes du Maroc contre les Sahraouis dénoncés à l'ONU
- p. 8 Intervention de Hurst Hannum Colloque au Parlement européen
- p. 9 à 11 De Tifariti à Tifariti Périple dans les «territoires libérés» par Julien Dedenis
- p. 12 à 14 Esperanza par Bérangère Musseau
- p. 15 et 16 Solidarité avec le peuple sahraoui !

## Sahara occidental

Le territoire du Sahara occidental (ex Sahara Espagnol) d'une superficie de 266 000 km<sup>2</sup> s'étend du Maroc au Nord à la Mauritanie au sud et à l'est à l'Algérie. Sa longue façade maritime au large des Iles Canaries, longée par un courant froid, dispose d'un fort potentiel halieutique. Le territoire dispose aussi de riches gisements à ciel ouvert de phosphates découverts tardivement par l'Espagne. Ces ressources sont un des enjeux de la présence marocaine dans ce territoire tant elles sont importantes et convoitées.

### Un autre mur

Ce territoire est depuis 1982 coupé en deux par un mur de 2 500 km construit par l'armée marocaine pour geler les opérations militaires sahraouies et interdire toute communication de part et d'autre de ce mur.

**À l'Ouest** les 3/4 du territoire sont occupés par l'armée et l'administration marocaine, largement habités par des marocains devenus plus nombreux que les Sahraouis restés dans le territoire. **À l'Est** vers l'intérieur, le territoire dit libéré, est contrôlé par le Front Polisario. Les Sahraouis sont de plus en plus nombreux à revenir nomadiser dans cette zone.

### Les campements de réfugiés de Tindouf

À l'extérieur des frontières du territoire, en terre algérienne sur la Hamada de Tindouf, les campements de réfugiés sahraouis qui s'étendent sur un espace équivalent à un département français et réunissent dans cinq grands campements - villages environ 160 000 personnes. Un laboratoire social et politique qui depuis plus de trente ans, fait vivre une population et grandir ses enfants. En dépit de son réel isolement géographique ce peuple bouge, se transforme etc.

# La situation au Sahara occidental

## Une question centrale pour le Maghreb et pour la France

Régine Villemont, Secrétaire générale de l'Association des Amis de la RASD

Le roi du Maroc, Mohamed VI, vient de proposer au Président Chirac et à son Ministre des affaires étrangères, un plan pour l'autonomie du Sahara occidental qui entend régler ce conflit, vieux de 30 ans, entre Maroc et Polisario. Le président, comme son ministre, ont réagi positivement à ce plan apprécié par eux comme « *sérieux et positif* ». Mohamed VI n'est-il pas entrain de se servir de son bon ami Chirac pour vendre au plus vite un plan qui bafoue ce que dit depuis 40 ans la Communauté Internationale, à savoir le droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple sahraoui ? Cette déclaration s'inscrit certes dans la continuité de la position française qui, dès le début de ce conflit, a pris le parti du Maroc et veille depuis à ses intérêts au Conseil de sécurité. Cependant, les conditions dans lesquelles cette position s'est exprimée signifient que la France, membre permanent du Conseil de sécurité, met en cause le contenu des résolutions de l'ONU qui réaffirment depuis 1964 le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. À tout le moins formulent une appréciation destinée à influencer la prochaine résolution du Conseil de sécurité dans le sens souhaité par le Maroc.

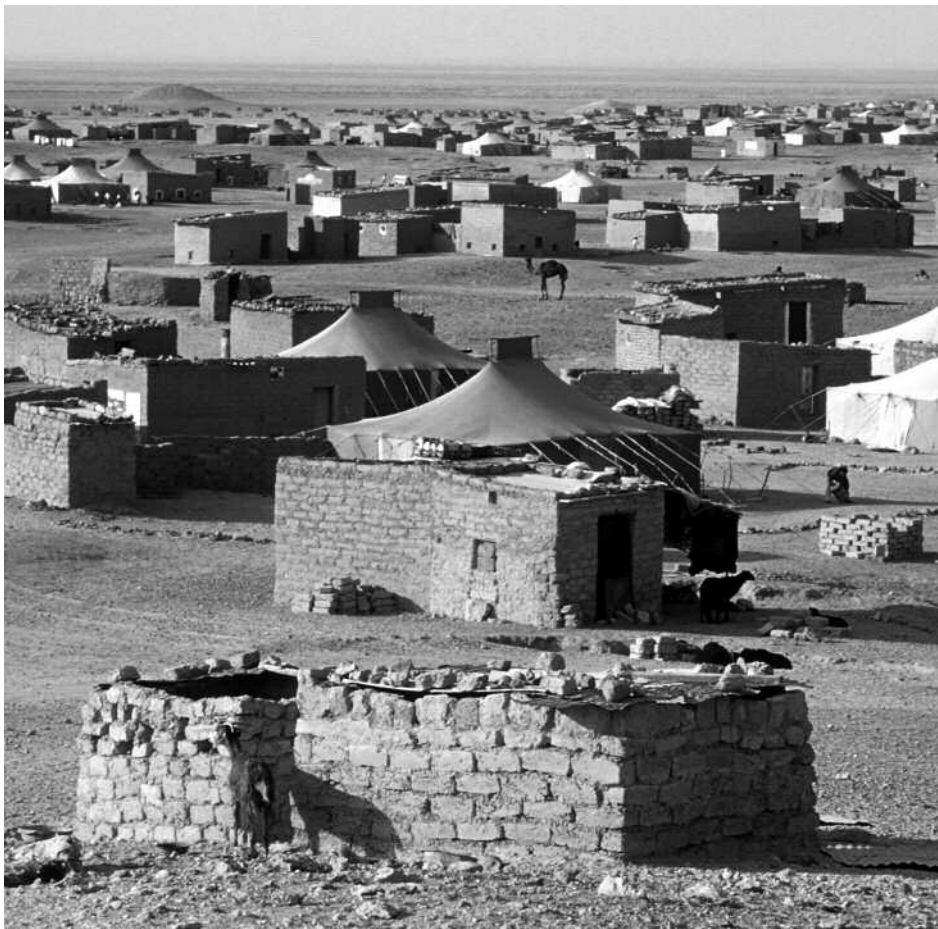
### La France a-t-elle intérêt, ainsi que le suggèrent ses responsables actuels, à défendre la solution de l'autonomie du Sahara occidental ?

Le Sahara occidental (ex Sahara Espagnol) a été occupé par le Maroc en novembre 1975 (Marche Verte). Avec habileté, Hassan II a espéré, en acceptant un plan de règlement et le principe du référendum d'autodétermination et tout en repoussant toujours les échéances, gagner du temps et venir à bout de la capacité de résistance des Sahraouis. Il est mort avant que ce plan ne réussisse, laissant à son fils la charge de la « *cause sacrée* » sans mode d'emploi.

Mohamed VI a opté pour une solution plus radicale, rejetant de manière unilatérale toute idée de référendum. Il refusa en 2004 le nouveau plan de règlement mis au point par l'ancien secrétaire d'état James Baker, habile compromis qui imposait aux deux parties des concessions mais qui restait fidèle à l'application du référendum et donc au risque de le perdre, pour le Maroc. La solution de l'autonomie avait alors le grand avantage d'échapper à tout scrutin !



Le farine de l'aide internationale est distribuée deux fois par mois. Mais depuis un mois la pénurie menace.



Décembre 2006, dans les campement de réfugiés de Tindouf, un des villages de la willaya d'El Aïoun.

Mohamed VI et sa garde rapprochée ont donc travaillé sur un plan d'autonomie pour régler le problème du Sahara occidental en 2005. À leur service, le CORCAS – Conseil Royal consultatif pour les affaires sahariennes – conseil aux ordres de la monarchie composé de notables sahraouis, chevaux de retour de toutes les collaborations ou plus jeunes enrichis par la rente de la guerre et de l'occupation. Il est chargé de défendre l'autonomie et de présenter quelques artifices démocratiques à l'usage de l'extérieur.

Souveraineté du Maroc sur le territoire, prise en compte des particularités sociales et culturelles de la région et respect des critères internationaux en matière d'autonomie, telles sont les premières

propositions d'un plan inachevé que la Communauté Internationale se devrait d'approuver pour aider à une solution au Sahara occidental !

### L'autonomie rêvée par Mohamed VI pour se dégager du guêpier saharien est une solution impraticable et ne peut mener qu'à une impasse.

Au niveau international, cette solution contredit ce que dit depuis quarante ans la Communauté internationale, aucun consensus ne pourra être réuni sur une telle proposition en dépit de tous les efforts du Maroc.

**Au niveau des parties intéressées au conflit, le Polisario a fermement dit son opposition à l'autonomie et n'est pas prêt à s'engager dans un nouveau processus de négociations directes qui déboucheraient sur cette seule proposition.** Ce refus de la direction du Polisario est partagé par tous les Sahraouis qui, depuis plusieurs jours, se rassemblent à El Aïoun capitale du Sahara occidental sous administration marocaine pour dire leur refus de l'autonomie et plus radicalement leur volonté d'indépendance.

**La situation au Sahara occidental sous contrôle marocain depuis trente ans** est intéressante à observer d'autant qu'elle ne bénéficie guère de couverture médiatique et reste largement ignorée. **Hassan II et son ministre Basri n'ont rien tolérés: disparitions, tortures, les années de plomb ont été particulièrement cruelles pour les Sahraouis.** Mohamed VI a ouvert un peu, laissé des associations se créer avec toujours le risque de leur interdiction... **Cependant, ce qui était tu, l'autodétermination, le Polisario, l'indépendance se crie aujourd'hui dans les rassemblements qui n'ont pas cessé depuis mai 2005.** La protestation des jeunes contre l'autonomie a d'autant plus de prix qu'ils ont été élevés dans les écoles marocaines, qu'ils ont été

bercés par la propagande de la marocanité du Sahara depuis une génération et qu'enfin l'état marocain ne passe rien aux Sahraouis qui osent contester cette marocanité (ainsi les prisonniers d'opinion parrainés par Amnesty).

Les Sahraouis qui résident dans les campements de réfugiés en Algérie depuis trente ans ne semblent pas tentés par un retour vers un Sahara qui serait marocain. **Ainsi, les échanges familiaux organisés par le HCR depuis 2004, qui permettent aux familles de part et d'autre du mur de se retrouver, n'ont pas été l'occasion de fuir ce que la propagande marocaine nomme « les camps de séquestrés ».** Ainsi, sur les 1 700 personnes qui se sont rendues des camps de Tindouf au Sahara occidental avec l'avion de la Minurso, à peine une dizaine a souhaité y rester. L'Algérie de son côté n'a jamais baissé la garde et apporte un soutien constant aux Sahraouis.

La cause sacrée du Sahara intéresse-t-elle beaucoup de monde au Maroc ? N'est-ce pas plutôt un moyen de gouvernance pour une royauté en difficultés qui se méfie toujours de l'armée et craint la montée des partis religieux. Le régime politique marocain est-il par ailleurs capable de digérer la médecine de l'autonomie du Sahara dont l'exemple risque d'être contagieux et faire exploser le pays bien plus que le respect de la légalité internationale.

## **La question de la sécurité dans la région**

La sécurité et le terrorisme sont également des questions incontournables, le Maroc y puise des arguments pour justifier son occupation du Sahara. Il faut au contraire remarquer que le Front Polisario n'a jamais eu recours au terrorisme en trente ans de lutte, qu'il est au contraire un facteur de stabilité dans le secteur Sahara occidental Sahel, contrôlant très bien son armée et la sécurité des territoires où il se trouve. Les Sahraouis qui manifestent dans les principales villes du Sahara occidental le font de manière pacifique et très maîtrisée en dépit des multiples provocations policières. Cette situation pourra-t-elle durer si le Maroc persiste dans son refus d'appliquer l'autodétermination ? Une solution unilatérale imposée par la seule partie marocaine ne pourrait que déstabiliser gravement la sous-région.

## **Une autre politique est nécessaire pour trouver une solution à ce conflit**

La France, forte de son rôle et de son prestige au Maghreb, doit y maintenir fermement son influence en rééquilibrant sa position sur le Sahara occidental et en observant une stricte neutralité face aux résolutions de l'ONU. Ce rééquilibrage des positions

# **Un conflit vieux de plus de trente ans !**

Le Rio de Oro ou Sahara occidental, n'échappe pas au grand partage de l'Afrique et devient au Congrès de Berlin, espagnol. Le Sahara Espagnol est inscrit pour la première fois sur la liste des territoires à décoloniser en 1963.

**C'est en 1965 qu'une première résolution des Nations Unies invite le gouvernement espagnol à prendre les mesures nécessaires à la décolonisation du territoire.** Cependant l'Espagne s'attarde, refuse une décolonisation qui de fait sera décalée par rapport au reste de l'Afrique et risquera d'autant l'échec.

## **1973 – Création du Front Polisario**

Le cours de l'histoire va s'accélérer avec la création en 1973 du Front Polisario, mouvement de libération représentatif de l'ensemble du territoire et des différentes tribus qui le composent. Il va dès le départ imposer à la fois une vision radicale de la libération – la lutte armée – et la volonté d'unifier les tribus en formant « *le peuple sahraoui* » porteur de l'idée d'une nation indépendante.

**Dès lors, l'organisation d'un référendum d'autodétermination semble inévitable et l'Espagne résolue à en préparer et en respecter les conditions.**

## **La cour de justice sollicitée**

Le Maroc, frustré depuis son indépendance de ce qu'il pense être ses territoires historiques (la Mauritanie et le Sahara Espagnol), tente une esquivé et obtient de l'Assemblée générale des Nations Unies, qu'elle sollicite la cour internationale de justice de La Haye pour un avis consultatif sur le statut du Sahara occidental au moment de la colonisation et sur les relations juridiques pouvant exister avec le Maroc et la Mauritanie.

**Contrairement aux attentes marocaines la Cour est plutôt claire et réaffirme pour le Sahara occidental le principe du droit à l'autodétermination dans le cadre du droit de la décolonisation.**

## **La Marche Verte**

Mais le Maroc, soutenu discrètement par ses alliés occidentaux n'en a cure et profitant de l'affaiblissement de l'Espagne franquiste en train de perdre son caudillo, organise la « *Marche Verte* » en novembre 1975 qui consacre l'occupation du Sahara occidental devenu avec les années « *la cause sacrée des provinces du sud* ».

Les Sahraouis occupés, bombardés au napalm, poursuivis organisent au mieux la résistance et le refuge de leur population à l'est quand l'Algérie ouvre ses frontières. Encore installés de manière très précaire et alors que l'Espagne vient de convenir de son départ du territoire avec le Maroc et la Mauritanie, le Front Polisario proclame la république la RASD le 27 février 1976. Sahraouis, Marocains et Mauritaniens vont s'affronter dans la guerre jusqu'en 1991 (1979 pour la Mauritanie), date de la signature d'un cessez-le-feu à l'initiative de l'OUA et de l'ONU assorti d'un plan de paix qui prévoit la tenue d'un référendum d'autodétermination pas encore mis en œuvre en 2007.

lui donnerait davantage de moyens et de hauteur pour aider les deux parties à retrouver le chemin des négociations, pour une application effective des résolutions de l'ONU et favoriser, à terme, le redémarrage de l'UMA bloquée par le conflit du Sahara occidental et les relations difficiles entre l'Algérie et le Maroc. Un Maghreb, enfin débarrassé de ses surenchères nationalistes, pourrait davantage se préoccuper de ses peuples ?

**La volonté d'indépendance partagée par un peuple séparé depuis trente ans, s'enracinant dans l'histoire et dans l'affirmation répétée du droit international, n'a pas faibli et, au contraire, s'exalte de nouveau dans les jeunes générations.** Notre pays s'honorerait de comprendre une telle volonté et de la soutenir, ce qui ne pourrait, à terme, que favoriser des transformations au Maghreb positives tant pour ses peuples que pour les relations avec leurs voisins européens.

## Le droit d'un peuple

La question du Sahara occidental a été tranchée par la Cour Internationale de Justice confirmant pour le Sahara occidental la pertinence et la légitimité du droit de la décolonisation et en particulier l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire.

### Plan de règlement

Pour autant l'ONU se révèle impuissante pour empêcher l'occupation du Sahara occidental et il reviendra à l'OUA deux ans plus tard en mai 1977 de saisir l'ONU pour une action conjointe ONU/OUA à propos du Sahara occidental. L'engagement de l'OUA très attachée au respect des frontières coloniales ne se démentira pas pour aboutir à l'admission de la RASD en son sein comme 51e membre en 1984. C'est

également l'OUA qui adopte la résolution AHG/104 en juin 1983, base du futur plan de règlement repris en 1988 par l'ONU.

Une restriction cependant, le plan de l'OUA prévoyait d'abord des négociations directes entre les parties pour parvenir au reste : cessez-le-feu et référendum, le plan de règlement sur pression du Maroc fait sauter la phase négociations directes et fait accepter directement aux parties ses propositions : cessez-le-feu, établissement du corps électoral, retour des réfugiés et référendum. Le plan accepté dans ses principes est appliqué sur le terrain en septembre 1991 avec la mise en action d'une force de paix, la Minurso, et l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

### L'arrivée de Baker

L'application s'arrêtera-là ! De 1991 à 1997, rien de sérieux ne se passe la question reste à l'agenda de l'ONU mais son secrétaire général comme le Conseil de Sécurité résistent mal aux fortes pressions marocaines. Par exemple, les drapeaux marocains viennent tout juste d'être enlevés au fronton des bâtiments de la Minurso à El Aïoun, capitale du Sahara occidental, en octobre 2006, un bâtiment normalement neutre... L'arrivée d'un secrétaire Général africain qui très vite nomme une personnalité de poids à la tête du problème, James Baker, ancien secrétaire d'état américain, redonne un élan à l'application du plan. M. Baker impose des négociations directes, fait aboutir l'identification des électeurs et propose en 2003 un nouveau plan de règlement de compromis qualifié par le conseil de sécurité de solution politique optimale (résolution 1 495 juillet 2003).

### 2004 – Le coup de force marocain

Le Maroc réagit par un coup de force reniant tous ses engagements antérieurs, déclarant que rien ne le fera dévier de sa souveraineté sur le Sahara occidental abandonnant ainsi toute idée de référendum. Ce coup de force qui met à bas 20 ans d'engagement de la communauté internationale entraîne certes la démission de James Baker et la reconnaissance de la RASD par l'Afrique du sud mais ne semble guère émouvoir le reste de la communauté internationale et tout particulièrement la France qui très fidèlement soutient depuis 30 ans les positions marocaines au grand jour ou dans les coulisses ! Comment se débarrasser du problème ? Telle semble plutôt être la question !



Février 2007, manifestation pour le droit à l'autodétermination dans la ville d'El Aïoun sous occupation marocaine.

# Quelle cartographie pour le Sahara occidental ?

Julien Dedenis, Doctorant en géographie

Plus de trente années après l'éclatement du conflit, le statut définitif du Sahara occidental demeure indéterminé. De fait, les cartographes semblent en proie à quelques difficultés pour le représenter graphiquement. Si dans l'absolu toute carte peut-être considérée comme recevable dans la mesure où son titre correspond bien à son contenu, la lecture de celles produites pour figurer le Sahara occidental demande un examen critique. En effet, on oublie trop souvent que la carte géographique n'a pas valeur de vérité mais n'est qu'une représentation, qu'une sélection d'informations et de figurés parmi l'infinité des possibles. Ainsi, en fonction du point de vue adopté, la cartographie du Sahara occidental peut être diverse.

Les cartes qui illustrent l'article sont tirées du numéro hors-série de *Courrier International*, *L'Atlas des atlas*, Mars avril mai 2005.

**La représentation marocaine le fait disparaître en tant que territoire non-autonome pour le fondre au royaume et ne tient pas compte du mur de défense qui le sépare en deux zones; sous son administration à l'Ouest, sous celle de la RASD à l'Est.** La vision sahraoui le présente ou bien comme État indépendant, au même titre que ses voisins marocains, algériens ou mauritaniens, ou bien scindé en deux parties. Ces deux trois manières de cartographier le Sahara occidental sont recevables dans la mesure où elles seraient titrées « *le Sahara occidental vu par...* ».

Ce qui est rare.

Pour essayer de sortir de cette vision cartographique « *schizophrénique* » et partisane, deux voies peuvent être explorées : celle du Droit international et celle des faits relevés directement sur le terrain.

**Selon les termes du Droit international, le Sahara occidental est actuellement un territoire non-autonome.** Ce statut doit amener le cartographe à représenter le Sahara occidental comme un territoire à part entière, distinct du Maroc et de la RASD. C'est-à-dire avec des frontières en traits pleins et avec des figurés surfaciques différents de ceux des deux entités étatiques – ou mêlant les deux si l'on souhaite souligner les deux futurs possibles conformément aux options du referendum d'autodétermination. Une carte du Sahara occidental selon les faits actuels ferait apparaître deux zones relevant de deux administrations différentes – le Maroc et la RASD – séparées par le mur de défense marocain. Il conviendrait d'y ajouter une bande de cinq kilomètres de large, le long du côté Est de ce mur, pour représenter la zone tampon instaurée avec le cessez-le-feu et qui est sous contrôle de l'ONU, donc sous administration de la communauté internationale.



Selon Washington, le Sahara occidental constitue une entité géographique à part entière.



Pour la Palestine, l'intégrité territoriale du Sahara occidental doit être respectée. Une position partagée par les Nations Unies, qui n'ont jamais accepté l'annexion par le Maroc de cette ancienne colonie espagnole.



Pour les autorités marocaines, le Sahara occidental ne constitue plus une entité géographique à part entière. Il prend rang parmi les 16 régions administratives qui composent le royaume.

En effet, l'examen du cas – extrême – des cartes diffusées en France est révélateur de la désinformation à l'œuvre. **Par militantisme pro marocain ou par conformisme, la presse, les livres scolaires, voire les atlas géographiques, proposent trop souvent la vision marocaine du Sahara occidental comme une réalité.** Plus acceptable mais encore critiquable, on voit parfois des cartes figurant la frontière nord en pointillé. Plus mesurée, cette représentation laisse néanmoins penser que le conflit du Sahara occidental repose sur une question de délimitation frontalière alors que son enjeu est l'ensemble du territoire.



Sur cette carte extraite d'un manuel scolaire algérien, le Maroc est représenté sans le Sahara occidental. Fidèle allié du Front Polisario, l'Algérie, qui accueille sur son territoire les camps de réfugiés de Tindouf, n'a jamais accepté l'occupation du Sahara occidental par le Maroc. Son point de vue s'est d'ailleurs imposé au sein de l'Union africaine. Sur cette carte, le Sahara occidental reste une entité sans nom.

Que ce soit par rapport au Droit ou aux faits, le Maroc diffuse donc des cartes fallacieuses. C'est de bonne guerre. **Ce qui est grave, scientifiquement parlant, c'est que des chercheurs contribuent à la diffusion de cette vision partielle qu'ils présentent pourtant comme conforme à la réalité.** Non ! Le Sahara n'est pas marocain, pas plus que sahraoui, du moins en l'état actuel des choses. Scientifiquement parlant, ou bien on le considère comme non-autonome et on le représente en tant que tel, ou bien on le voit selon la division « *Ouest-Maroc/Est-RASD* ». Cette seconde option ne peut, en aucun cas, être assimilée à une reconnaissance de souveraineté. Il s'agit de la cartographie du Sahara occidental tel qu'il se présente concrètement aujourd'hui.

# Les crimes du Maroc contre les Sahraouis dénoncés à l'ONU

Le nouvel organisme onusien chargé des droits de l'homme, « *Le Conseil des droits de l'homme* » vient de tenir sa session en mars à Genève, plusieurs organisations internationales y sont intervenues sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental au cours de débats thématiques consacrés aux droits de l'homme et au terrorisme. M<sup>me</sup> Keltoum Irbah, sociologue est intervenue au nom de Interfaith international et M. Gianfranco Fattorini au nom du MRAP. Tous deux ont dénoncé la volonté marocaine d'empêcher toute expression démocratique au Sahara occidental et la répression exercée contre tous ceux qui s'opposent à la marocanité du Sahara.

## Intervention au nom de Interfaith International Par Keltoum Irbah (sociologue)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,  
Au cours de ces dernières années, la répression au Sahara occidental a connu un renforcement sans précédent et la population sahraouie paie le prix fort des violations répétées. Les défenseurs des droits de l'Homme ainsi que les mouvements syndicalistes et étudiants ont constitué pour le régime marocain des cibles privilégiées : intimidations et menaces, arrestations arbitraires, jugements inéquitables, restrictions draconiennes du droit à la liberté d'expression, d'association, de réunion comme c'est le cas pour le collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme, la section Forum vérité et justice, section Sahara occidental et autres. (...)

## Intervention au nom du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) Par M. Gianfranco Fattorini (Secrétaire général du MRAP)

Monsieur le Président,  
Dans une note verbale, datée du 20 janvier 2007, la Mission permanente du Maroc près l'Office des Nations unies à Genève signifiait que le Maroc refuse toutes les pratiques de l'Etat d'Israël qui violent les droits humains en Palestine, dans les territoires occupés y compris les hauteurs du Golan ainsi que toutes les mesures qui conduiraient à une modification de la composition démographique des territoires arabes occupés (A/HRC/4/56). Nous sommes convaincus que le gouvernement marocain saura s'imposer la même exigence eu égard à la situation du territoire du Sahara occidental.

La Représentante du SG de l'ONU sur les défenseurs des droits humains, M<sup>me</sup> Hina Jilani, dans son rapport soumis en mars 2006 (E/CN.4/2006/95/ad.5)

exprime « *son inquiétude face aux difficultés rencontrées par les défenseurs des droits de l'homme travaillant dans le contexte du Sahara occidental, et qui résultent souvent en de nombreuses arrestations et inculpations. Elle exprime également son inquiétude devant les apparentes restrictions à la liberté de mouvement des défenseurs sahraouis visant à les empêcher d'exercer leur liberté d'expression au niveau international* ». La Représentante du Secrétaire général de l'ONU a en fait de même cette année, notamment par rapport aux restrictions des libertés de réunion et d'association.

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, lors de sa session de mai 2006 a relevé dans ses observations finales sa préoccupation par rapport au fait que « *aucune solution claire n'a toujours pas été apportée à la question de l'autodétermination du Sahara occidental* ». À la même période en mai 2006, la Haut Commissaire aux droits de l'homme a dépêché une mission au Sahara occidental et dans les Campements de réfugiés à Tindouf. Dans le préambule de son rapport la mission affirmait que « *rien ne permet d'établir un lien quelconque de souveraineté entre le territoire du Sahara occidental et le Maroc* ». Dans ses conclusions, la mission constate que « *la situation des droits de l'homme au Sahara occidental est préoccupante et que le peuple sahraoui est non seulement privé de son droit à l'autodétermination mais subit également des restrictions sévères dans l'exercice d'une autre série de droits. La mission onusienne est trop explicite lors qu'elle affirme dans ses conclusions « pratiquement toutes les violations des droits humains du peuple sahraoui découlent de la non application du droit à l'autodétermination* ». Deux ans après la dernière Déclaration adoptée sur cette question épineuse par la commission des droits de l'homme, nous vous lançons un appel, Monsieur le Président, afin qu'avant la fin de votre mandat, le Conseil des droits de l'homme réintègre la question du Sahara occidental dans son agenda soit par une Décision soit par une Déclaration.

## Les nouvelles de la RASD

### 17.12.2006 Réponse

Le Front Polisario a indiqué qu'il « *salue la position* » du parti marocain Annahj Addimoucrati et qu'il « *étudie avec intérêt* » son appel à des négociations avec le Maroc.

### 17.12.2006 Javier Solana

Évoquant la coopération intermaghrébine, le Haut Représentant de l'UE pour la Politique étrangère et de sécurité commune déclare que « *la question du Sahara occidental est un obstacle. La situation actuelle n'arrange personne (...). Il est dans notre intérêt à nous tous que ce problème soit réglé au plus vite. L'Algérie a un rôle important à jouer à cet égard. L'UE a toujours soutenu une solution politique, juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette - en conformité avec les buts et principes de la Charte des Nations unies - le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. L'UE est prête à accompagner toute mesure dans ce sens.* »

### 18.12.2006

L'association des Amis de la RASD est très heureuse d'annoncer le plein succès de l'opération humanitaire (équipements scolaires) partie du Mans le 11 décembre 2006 à destination des campements de réfugiés sahraouis.

### 20.12.2006

Le sénateur et ex-ministre espagnol des Affaires étrangères, Josep Piqué, a accusé le gouvernement socialiste de José Luis Rodríguez Zapatero de ne pas défendre, comme l'ont fait les précédents gouvernements, la légalité internationale au Sahara occidental.

### 01.01.2007 Déclaration

M'hamed Khaddad, coordinateur sahraoui avec la Minurso, dans son bilan de l'année écoulée, a rappelé que l'ONU a réaffirmé son soutien à l'autodétermination des Sahraouis et que la stratégie du Front Polisario consiste à « *renforcer l'activité politique dans les territoires occupés et d'être toujours prêt sur le plan militaire* ».

### 10.01.2007 Nicaragua

Le Président Mohamed Abdelaziz a pris part à Managua à l'investiture de Daniel Ortega. Les relations diplomatiques entre le Nicaragua et la RASD ont été rétablies.

### 15.01.2007 Équateur

Le président sahraoui Mohamed Abdelaziz, a assisté à l'investiture du nouveau président de l'Équateur, Rafael Correa à Quito.

### 23.01.2007

Dans une interview au quotidien du Panama, le président sahraoui a estimé que le Panama, membre du Conseil de Sécurité de l'ONU pourra contribuer à trouver une solution au conflit du Sahara occidental. Il fut le premier pays latino-américain à reconnaître la RASD en 1978.

### 20-25.01.2007 7<sup>e</sup> Forum social mondial

Une importante délégation sahraouie a participé au 7<sup>e</sup> Forum social mondial à Nairobi.

### 23.01.2007

Des spécialistes en gestion d'aide alimentaire du PAM et du HCR vont évaluer, pendant 12 jours, « *la situation d'urgence alimentaire de 90 000 réfugiés sahraouis* ». Le président du CRS a déclaré être « *surpris que la mission de cette délégation mixte du HCR et du*

PAM consiste uniquement à évaluer la situation, au moment où nous attendons de ces deux instances l'acheminement d'une assistance humanitaire urgente en faveur des réfugiés». L'administrateur principal du programme PAM, Nicole Steyer, qui copréside la délégation, a confirmé que « la situation est critique, très critique en ce moment » dans les camps de réfugiés sahraouis. Le 25 janvier, le PAM a annoncé avoir reçu 1,3 million d'euros de la part de l'agence européenne ECHO. [WPF release]

#### 24.01.2007 Parlement européen

S'exprimant devant la Commission des affaires extérieures du PE, la commissaire européenne aux relations extérieures, Benita Ferrero-Walder, a averti le Maroc qu'il devrait éviter les critiques sur son respect des droits humains au Sahara occidental. Elle a ajouté que l'UE suivra de près l'application par le Maroc des résolutions de l'ONU sur le Sahara occidental.

#### 25-30.01.2007 Union africaine

##### Conseil Exécutif et 8<sup>e</sup> Sommet

Le Conseil exécutif de l'UA a examiné, lors de sa 10<sup>e</sup> session ordinaire, le rapport du président de la commission africaine, Alpha Oumar Konaré. Il a pris acte des derniers développements de la question du Sahara occidental et adopté à l'unanimité le rapport, qui réaffirme la responsabilité des Nations unies envers le peuple sahraoui.

#### 29.01.2007

Le parti marocain Annahj Addimoucrati relève, dans un long mémorandum sur le conflit du Sahara occidental, que « le peuple sahraoui doit exercer, sous l'égide des Nations unies, son droit à l'autodétermination ».

#### 30.01.2007 Allemagne

Des parlementaires des Verts allemands ont demandé au gouvernement, dans une déclaration, d'utiliser sa présidence de l'UE pour prendre en main l'élaboration d'une position européenne commune dans le but d'améliorer le plus rapidement possible la situation des droits humains au Sahara occidental et d'ouvrir la voie à un référendum.

#### 01.02.2007 Minurso

Le Secrétaire général de l'ONU a nommé Julian Harston, Royaume-Uni, Représentant spécial pour le Sahara occidental et Chef de la Minurso. Harston, entré aux Nations unies en 1995 après une carrière au Ministère britannique des affaires étrangères, était depuis mai 2004 Directeur du Bureau des Nations unies à Belgrade.

#### 05.02.2007 Projet d'autonomie marocain

Une délégation marocaine de haut niveau a informé le président français Jacques Chirac de l'état d'avancement du projet d'autonomie. Chirac a remercié la délégation marocaine d'avoir réservé à la France la primeur du plan, qu'il a qualifié de « constructif ».

#### 06.02.2007 Vente d'armes

Le gouvernement espagnol a autorisé la vente au Maroc de 1 200 équivalents du Hummer américain, de 800 camions militaires et de 10 navires patrouilleurs, pour une somme d'environ 200 millions d'euros.

#### 07.02.2007 Parlement britannique

Répondant à une question de Jeremy Corbyn, le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Kim Howells a déclaré que le Royaume-Uni appuie les efforts de l'ONU afin de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

## Rabat n'a point d'autorité pour imposer une solution unilatérale au Sahara occidental

### affirme Hurst Hannum, conseiller de James Baker

International Herald Tribune (mars 2007)  
Texte intégral traduit par SPS\*

#### Le Maroc et le Sahara occidental

En tant que conseiller de James Baker durant l'élaboration du plan qui fut connu sous le nom du « Plan Baker » pour le Sahara occidental, je me vois dans l'obligation d'exprimer mon désaccord avec l'argument pro marocain déclaré par l'Ambassadeur Frederick Vreeland en faveur d'une autonomie pour le Sahara occidental dans son opinion intitulée : « Sage proposition d'un jeune roi », (parue le 3 mars). Il est particulièrement évident que les revendications marocaines de souveraineté sur le Sahara occidental ne sont nulle part rejetées plus clairement comme ils le sont par la Cour internationale de Justice en 1975 dans une opinion consultative, qui a d'ailleurs réaffirmé le droit des Sahraouis à la décolonisation et à l'autodétermination. Quant à la Marche marocaine de 1975 pour « réclamer » le Sahara occidental, cité par M. Vreeland, il faut rappeler qu'elle a été une entreprise de gouver-

nement et fut largement condamnée.

D'autre part, toutes les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU dans les dernières années réaffirment le droit du peuple sahraoui à décider de son propre destin, seulement le Maroc rejette constamment toute proposition qui puisse permettre la détermination du sort du Sahara occidental à travers un référendum libre. La proposition d'autonomie avancée par le roi Mohamed VI peut bien être une solution des plus sensibles pour le Sahara occidental, et le gouvernement sahraoui en exil et le peuple sahraoui doivent l'étudier sérieusement, mais, il faut souligner aussi que le Maroc n'a aucune autorité pour pouvoir imposer une solution unilatérale. De son côté, le Conseil de sécurité des Nations Unies ne doit pas adopter de décision qui va à l'encontre des désirs du peuple du Sahara occidental.

Hurst Hannum, Hong Kong

\* SPS Sahara Presse Service, agence de presse de la RASD.

## Colloque au Parlement européen

A l'initiative de l'inter-groupe « Paix pour le Sahara », un colloque de très haut niveau vient de se tenir au Parlement Européen en présence de Madame Cecilia Malmström, Ministre des Affaires européennes de Suède.

#### Article paru dans le Soir d'Algérie le 18 avril 2007, Aziouz Mok

Le Parlement européen a abrité, hier, une rencontre consacrée à la « protection des droits de l'homme » et des « ressources halieutiques » du Sahara occidental. Karim Scheele, eurodéputée socialiste autrichienne et présidente de l'inter-groupe « Paix pour le Sahara », initiatrice de l'événement, a invité un prestigieux et compétent panel : Cecilia Malmström, ministre suédoise des Affaires étrangères, le Pr Jaume Saura Estapa, université de Barcelone, Paul Romeva, eurodéputé, Ali Lemrabet et Lars Björk, journalistes marocains et suédois ainsi que Elghalia Djimi, sahraouie, militante des droits de l'homme dans les territoires occupés par le Maroc.

Les témoignages, tous les témoignages des juristes, experts, journalistes et représentants d'ONG ont été unanimes pour relever la « férocité » et « sanglante » répression qui s'abat sur le peuple sahraoui sous occupation marocaine, notamment à El Aioun. Le refus des autorités marocaines de permettre aux délégations étrangères représentantes d'Etats, d'ONG ou des journalistes d'aller à El Aioun ou à Dakhla-Villa Cisneros a été, comme c'était prévisible, dénoncé par les participants.

M<sup>me</sup> Cecilia Malmström, a expliqué, pour ce qui la concerne, les raisons qui ont amené son pays à refuser de signer l'accord de pêche conclu entre l'Union européenne et le Maroc. « Mon pays, a-t-elle relevé, toutes tendances confondues, ne peut pas aller à l'encontre du droit international

et aller pêcher dans des eaux territoriales appartenant à un peuple, le peuple sahraoui alors qu'ils n'a pas exercé son droit à l'autodétermination. » La responsable de la diplomatie suédoise a, ensuite, informé que Stockholm était en contact avec les autres pays scandinaves ainsi qu'avec d'autres pays européens afin qu'ils excluent de l'accord de pêche Maroc-UE les eaux territoriales sahraouies.

Le professeur Saura Estapa, universitaire, chercheur et juriste, université de Barcelone a, ensuite, longuement et de façon éclatante démontré comment la Commission européenne a contourné le droit international en actant des accords de pêche avec le Maroc sans exclure les eaux atlantiques sahraouies. (...)

Jaume Saura Estapa conclut donc que l'accord de pêche UE/Maroc (mars 2005) et qui doit entrer en vigueur ces jours-ci est illégal. (...)

Plusieurs eurodéputés et des experts ont convenu de plusieurs actions pour invalider ou, à tout le moins, rectifier sensiblement cet accord en vue de préserver les intérêts du peuple sahraoui. (...)

Accords qui s'apparentent plus au brigandage et à la piraterie internationaux qu'à un traité commercial. L'intergroupes « Paix pour le peuple sahraoui » a permis, hier, de démontrer publiquement les mensonges de la commission Barroso.

Relevons que l'intervention du journaliste marocain Ali Lemrabet a été, particulièrement, remarquée.

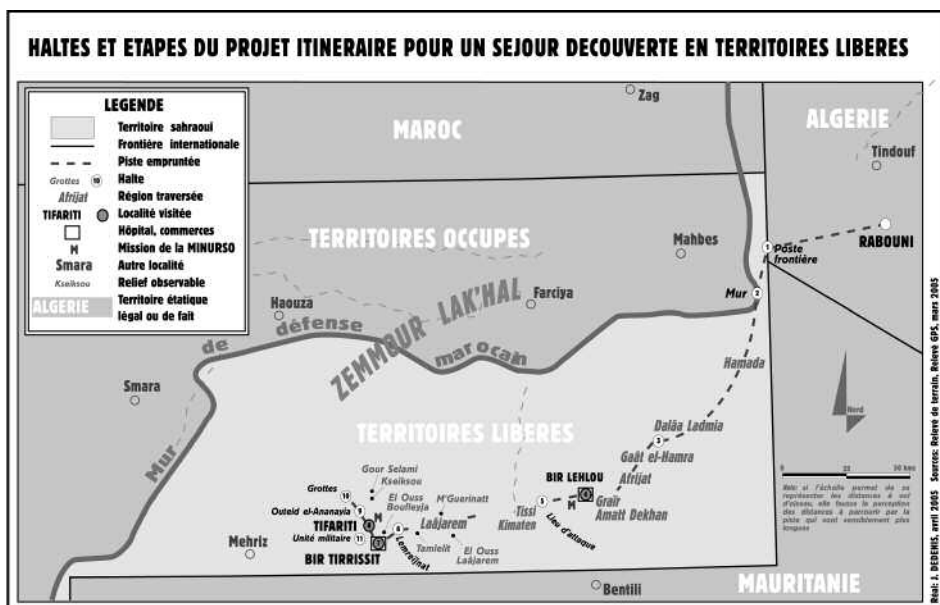


# De TIFARITI à TIFARITI

## Périple dans les « territoires libérés »

Julien Dedenis, Doctorant en géographie

Pour la deuxième année consécutive, les Sahraouis ont fêté l'anniversaire de la RASD en territoires libérés. Entourés de très nombreuses délégations d'un peu partout dans le monde, la célébration s'est tenue comme en 2006 à Tifariti à plus de trois cents km des campements. Tous les présents ont été comme l'an dernier impressionnés par la qualité de l'organisation capable d'emmener un millier de personnes dans une zone aussi éloignée où tout était à installer. La délégation française était bien présente avec des élus, représentant les villes du Mans et de Vitry-sur-Seine, le président du comité de jumelage de Gonfreville l'Orcher, et de nombreux militants de la cause sahraouie venus là pour témoigner avec force de leur soutien. Julien Dedenis, en faisait partie et a réagi en géographe qui ne néglige pas la géopolitique ! Avec lui découvrons ces territoires de la RASD bien mal connus et que la propagande marocaine a quelquefois l'outrecuidance de revendiquer !



Depuis plus de trente années, les réfugiés sahraouis vivent dans quatre camps en plein Sahara ouest algérien. Malgré les souffrances relatives à l'exil, les Sahraouis réfugiés font preuve d'un grand pragmatisme pour que cette épreuve ne soit pas en tout point négative mais une expérience constructive, entendue comme le prélude à leur indépendance.

Une bonne illustration de cette inscription de l'exil dans l'histoire et la géographie nationales est fournie par la toponymie. Chaque camp, chaque quartier de camp et chaque division de quartier a son « double » au Sahara occidental : Tifariti est l'un des sept quartiers du camp de Smara mais c'est aussi une localité du Sahara occidental, située dans les territoires dits « libérés ». Elle est considérée comme étant la capitale, provisoire, de ce morceau de Sahara et est accessible par les réfugiés après plus de 300 kilomètres de piste.

Ce trajet est une invitation à partager la patrie d'un peuple en exil, d'un peuple meurtri par la guerre, d'un peuple fier de son patrimoine.

### Kilomètre 75

Si cette première partie de piste présente l'avantage d'être relativement roulante, le paysage de la Hamada de Tindouf est d'une monotonie à faire pâlir la Beauce...

La frontière du Sahara occidental se reconnaît aux vestiges d'une piste construite à l'époque de l'Algérie française. Seuls ces minutieux alignements de pierres permettent au novice de repérer la limite. Suit bientôt le poste frontière tenue par l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS). Commence alors réellement l'itinéraire au Sahara occidental. Le néophyte éprouve quelques difficultés à ne plus penser qu'à partir de cette ligne invisible, en dehors de la piste dont de vieux pneus plantés tous les kilomètres constituent le seul aménagement, **le danger est omniprésent dans ce pays meurtri où les mines antipersonnelles sont non pas partout mais n'importe où...**

10.02.2007

La 11<sup>e</sup> conférence des intergroupes parlementaires espagnols Paix pour le peuple sahraoui s'est tenue à Santander, les parlementaires ont demandé au gouvernement central de prendre la tête du processus devant aboutir à la décolonisation du Sahara occidental.

12.02.2007 réactions

L'Association française des amis de la RASD s'est « vivement » étonnée, dans un communiqué, des récentes déclarations du Président Chirac, qui s'est « engagé dans un soutien clair au plan d'autonomie pour le Sahara occidental en le considérant comme une solution constructive ». AFASPA et CORELSO ont également réagi.

12.02.2007 Slovénie

Nadjat Hamdi, représentante du Front Polisario pour l'Autriche, la Slovénie et la Slovaquie, a été reçue par les autorités slovènes, qui ont exprimé leur soutien aux efforts de l'ONU pour une solution juste et durable au conflit du Sahara occidental.

12.02.2007 Washington

Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques Nicholas Burns a reçu à Washington une délégation interministérielle marocaine, qui lui a exposé le projet marocain d'autonomie pour le Sahara occidental. Burns l'a qualifié de prometteur Il a demandé au gouvernement marocain de compléter son projet et le processus de consultation prévu.

15.02.2007 ONU

Dans un aide-mémoire adressé au Conseil de sécurité, le Front Polisario a résumé les propositions faites par l'ONU pour régler la question du Sahara occidental et rejeté l'idée d'autonomie propagée actuellement par le Maroc.

16.02.2007

L'Agence espagnole de coopération internationale a décidé la livraison en urgence de 3 000 tonnes d'aliment aux réfugiés sahraouis. Des caravanes de solidarité sont parties de différentes régions d'Espagne chargées de produits alimentaires récoltés par la population.

27-28.02.2007 Tifariti

**Commémoration du 31<sup>e</sup> anniversaire de la RASD**

800 invités en provenance de 22 pays de tous les continents ont assisté aux festivités, Les festivités ont débuté par la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui. Durant toute une journée les délégués ont siégé, répartis en trois ateliers, politique, solidarité et droits humains.

**Document final nommé « Déclaration de Tifariti »**

Lors de la cérémonie commémorative du 27 février, le président Abdelaziz a déclaré dans son discours que le Front POLISARIO ne peut accepter le concept « d'autonomie interne », « en totale contradiction avec la nature du conflit », « une manœuvre dilatoire qui viole délibérément le droit international ». Le traditionnel défilé militaire a été suivi de la destruction d'un stock de mines antipersonnel, en présence d'un représentant de l'Appel de Genève.

03.03.2007

Dans le cadre d'une réunion UE/Maroc à Barcelone et la mise en route du PEV, le Programme Européen de Voisinage, la commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la politique de voisinage, Benita Ferrero-Waldner, a proposé une aide de 654 millions d'euros pour soutenir « le processus de réformes très ambitieux » entrepris par le Maroc. Cette

enveloppe représente une augmentation de près de 20 % par rapport à la moyenne annuelle pour la période 1995-2006 et porte sur le développement social, le développement économique, les droits de l'homme et la gouvernance, l'environnement ainsi que l'appui institutionnel.

#### 05.03.2007

Revenant sur la visite de la délégation marocaine aux USA, Robert S. Ford, ambassadeur US en Algérie, a déclaré que celle-ci « n'a rien proposé de concret. Les Marocains ne nous ont fourni aucun détail concernant la teneur de leur projet ». Il a ajouté que tout projet, non seulement ne doit pas être en contradiction avec les résolutions approuvées par les parties en conflit, mais doit reconnaître le Front Polisario comme interlocuteur incontournable.

#### 05-06.03.2007 8<sup>e</sup> sommet hispano-marocain

Les deux gouvernements se sont réunis à Rabat pour discuter des relations bilatérales. Selon le communiqué commun final, « la partie espagnole a accueilli la proposition marocaine [d'autonomie] avec intérêt et considère qu'elle pourrait déclencher une nouvelle dynamique de dialogue pour surmonter l'impasse actuelle et de progresser sur cette base pour parvenir à une résolution de ce différend qui assure le principe de l'autodétermination ».

Pour la presse espagnole, qui a largement rapporté ces déclarations, l'Espagne s'aligne sur le Maroc, accepte le plan d'autonomie, abandonne le Sahara.

Pour le mouvement de solidarité espagnol, la position du gouvernement, qualifiée de « honteuse », est « une trahison du peuple sahraoui et un appui à l'occupation ».

#### 06.03.2007 Colombie

Le parlement colombien a approuvé une résolution en faveur de la décolonisation du Sahara occidental

#### 06.03.2007 Enquête judiciaire

Le parquet de l'Audience nationale, la plus haute instance pénale espagnole, a demandé au juge Baltasar Garçon d'instruire une plainte pour génocide déposée en septembre dernier contre 32 responsables marocains. L'avis du parquet remonte au 5 décembre.

La plainte avait été déposée le 14 septembre 2006 par plusieurs organisations de défense des droits humains contre 32 dirigeants et militaires marocains en raison de leur responsabilité dans le génocide, les tortures, les détentions illégales, les enlèvements, les disparitions pratiquées par le Royaume du Maroc contre le peuple sahraoui depuis octobre 1975.

#### 07.03.2007 ONU

Le président sahraoui s'est rendu à New York, où il a rencontré des représentants des pays membres du Conseil de sécurité. Le 8 mars, il a eu un entretien avec le Secrétaire général Ban Ki-moon.

#### 11-13.03.2007 Cuba

Le président du parlement sahraoui, Mahfoud Ali Beiba, envoyé spécial du président, a rencontré à Cuba plusieurs responsables politiques. Il a annoncé que son pays présentera au Conseil de sécurité, en avril prochain, une proposition pour résoudre le conflit. [SPS]

#### 13-15.03.2007 Visite du roi d'Espagne en Algérie

À Alger, le souverain espagnol a tenté de corriger les propos de son chef de gouvernement, déclarant : « Il est urgent, comme l'a récemment souligné mon gouvernement, de trouver une solution politique juste, durable et acceptable par les parties sur la question du Sahara

### Kilomètre 145

Enfin le dernier palier annonçant la fin de la Hamada est descendu. S'ouvre alors le Dalaâ Ladmia, vaste région de collines noires parsemées de fossiles, premiers témoignages du fabuleux patrimoine du Sahara occidental. Quelques tentes émergent de l'horizon.

### Kilomètre 173

Gâat el-Hamra, Afrijat, Graïr Amatt Dekhan... Autant de toponymes qui sonnent doucement à l'oreille du géographe. Autant de lieux de batailles meurtrières qui resurgissent violemment de la mémoire sahraouie. Un bombardement de souvenirs pas si lointains résonne dans l'habitacle du Land-Rover. Certains combattaient, d'autres y ont perdu un proche. Tous sont concernés.

### Kilomètre 207

Arrêt technique d'une banalité toute saharienne. Un pneu éclate, rappelant comme le disent certains que « le désert use tout » mais aussi que le parc automobile est pour le moins vétuste.

### Kilomètre 215

Bir Lehlou, le « puits sucré ». Sorte d'aire de repos sur la piste de Tifariti. La population est presque exclusivement masculine. De petites baraques de tôles rouillées fournissent aussi bien des denrées alimentaires que de l'essence ou des pièces détachées, pour beaucoup de seconde voire de troisième main. Plus loin, un hôpital militaire sahraoui et un bâtiment de la Minurso se font face. Les affleurements rocheux polis par l'érosion éolienne et les acacias se font plus nombreux et apportent quelque diversité à la platitude paysagère.

### Kilomètre 240

La torpeur dans laquelle nous plonge la chaleur est brusquement interrompue par la vision d'un véhicule blindé calciné. Le sol nu du désert est jonché de munitions non-explosées, de la cartouche de fusil à la bombe de plusieurs centaines de kilos. Quelques lames de rasoir et petites cuillères rouillées. Une chaussure, étrangement lourde. Le pied, arraché, y est encore contenu. Plus loin, un fémur, une vertèbre...



Poste frontière Algérie / Sahara occidental.

### Vers kilomètre 300

El Ouss Laâjarem, M'Guerinatt, Temlelit. Ces reliefs perturbent la platitude de l'horizon qui défile derrière la vitre comme un long travelling.

### Kilomètre 320

Bir Tirissit. Parenthèse humaine sur une piste désertique. Des enfants jouent autour du puits. Une petite rue formée par quelques pièces faites de torchis regroupe des commerces, une boucherie, un dispensaire, une école. Quelques khâimas sont plantées tout autour. Des familles venues des campements de Tindouf y passent de quelques semaines à plusieurs mois. Pour se ressourcer, pour les « vacances », disent-ils.

### Kilomètre 335

Après dix bonnes heures de piste cahoteuse, le paysage de Tifariti s'offre enfin aux regards. Les formes du relief sont plus vallonnées, les crêtes omementées d'affleurements rocheux de type « tor ». Impression de tableau breton, l'herbe en moins. Les installations modernes de la Minurso contrastent avec les ruines de l'ancien village espagnol, Colomina, détruit par les bombardements. L'hôpital et l'école, tous deux de constructions récentes et de bonne facture sont néanmoins vides de tout



Bir Lehlou, point de rencontres des pistes au Sahara occidental avec quelques boutiques et un garages.

homme et de tout matériel. La crainte d'une reprise de la guerre est toujours palpable. Cette situation de ni guerre ni paix laisse une étrange impression d'un temps comme suspendu.

Plus loin des tranchées parsemées de douilles. Un char T-54 rouille à proximité. Plus haut, perché sur une crête de roches rubéfiées, le bâtiment du protocole s'ouvre sur une magnifique vue à 360°. Au Nord, les montagnes : Kseiksou, Gour Selami... Au Sud, Tifariti, où sur le versant d'une colline s'étale un drapeau de la RASD fait de roches peintes. La République sahraouie entend ainsi affirmer sa souveraineté sur ce territoire. Néanmoins, l'ajout du mot « *liberté* » rappelle qu'à une cinquantaine de kilomètres de là le mur de défense marocain interdit aux Sahraouis l'entrée dans la majeure partie de leur terre natale.

### **Kilomètre 360**

Alors que le Land-Rover zigzague entre les acacias, de plus en plus nombreux, deux chameaux s'enfuient et annoncent l'approche d'un campement. **Une toile tendue entre deux arbres, un feu sur lequel repose la théière, quelques sacs, quelques bidons. L'aspect sommaire de ce campement de Bédouins est à l'opposé de leur accueil chaleureux.** Ces gens nomadisent à longueur d'années et n'ont, pour la plupart, jamais vu les camps.



Tissi Kimaten. Panhard calciné, restes de la guerre.

### **Kilomètre 370**

Arkiz. L'escalade de la falaise se fait à pied et les efforts sont bientôt récompensés par le spectacle d'innombrables peintures rupestres représentant la vie humaine et animale du Sahara avant que celui-ci ne soit une zone aride. Aux scènes de danse succèdent des autruches, des girafes... Ce fabuleux patrimoine est malheureusement menacé. Inventorié par l'UNESCO, il ne peut en effet faire l'objet d'aucune conservation tant que l'état de guerre sera maintenu au Sahara occidental.



Tifariti. Du Protocole. Vue sur le Nord.

C'est sur cette incursion vers le Sahara préhistorique que s'achève donc cet itinéraire géographique dans le Zemmour Lak'hal, c'est-à-dire le Zemmour noir en raison de la teinte sombre des roches qui parsèment ce vaste reg. Pour l'étranger, les souvenirs qu'inspire un tel parcours oscillent entre la beauté d'un Sahara aux paysages humbles mais généreux pour qui s'y attarde, au patrimoine riche et divers, et l'horreur de la guerre dont les traces, fraîches, sont partout visibles. Pour la population sahraouie, les « *territoires libérés* », dont le Zemmour Lak'hal ne constitue que la partie nord, recouvrent de nombreuses significations. Celles-ci peuvent être considérées selon trois niveaux de lecture.

À un niveau individuel, les « *territoires libérés* » constituent une zone où les Sahraouis peuvent se ressourcer, oublier le temps de quelques semaines ou mois la difficile vie des camps pour mieux la supporter par la suite. Mais ces retours ponctuels sur leur terre natale leur rappellent sans cesse les combats qui il y a encore seize ans s'y déroulaient et dans lesquels toutes les familles ont perdu des proches. Pour d'autres Sahraouis, cette partie du Sahara occidental est leur lieu de vie habituel où ils perpétuent le mode de vie bédouin.

Pour la nation sahraouie, ce territoire renvoie à l'identité nationale. C'est une portion libérée de la patrie qui renvoie aussi bien aux racines bédouines de l'identité sahraouie qu'à l'unité nationale.

Enfin, pour la République sahraouie, c'est là son territoire, gardé par son armée et sa police. Et, c'est dans les « *territoires libérés* » que sont prononcés les grands discours, comme la proclamation de la RASD le 27 février 1976 à Bir Lehlou, et que se tiennent les réunions et commémorations les plus importantes.

En somme, l'exil sahraoui se comprend d'autant mieux quand on considère les « *territoires libérés* ». Ils constituent un espace pratiqué et hautement symbolisé par les Sahraouis réfugiés. Cependant, l'état de ni guerre ni paix qui y prévaut ne permet pas d'y vivre normalement comme le rappellent régulièrement les explosions de mines antipersonnelles dont les enfants sont les premières victimes.

*occidental, une solution prévoyant la libre détermination de ce peuple et passant par un dialogue des parties dans le cadre des Nations unies».*

### **19.03.2007 ONU**

Dans une interview à EFE le Secrétaire général de l'ONU a déclaré, à propos du projet d'autonomie, qu'il s'agissait « *d'une initiative personnelle et flexible du roi du Maroc.* »

### **20.03.2007 Union européenne**

La délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'UMA a organisé une réunion sur le Sahara occidental.

### **16.03.2007 Vente d'armes**

Selon le ministre belge de la Défense, qui répondait au parlement à une question du député W. Mus, la Belgique est sur le point de vendre 40 chars blindés M-109 au Maroc.

### **21.03.2007 UNHCR**

Dans une longue lettre au Haut-commissaire des Nations unies pour les Réfugiés, Antonio Gutierrez, le président du Croissant Rouge Sahraoui réfute les arguments ayant conduit à la réduction de l'aide alimentaire et invite Gutierrez à visiter les camps de réfugiés.

### **26.03.2007**

Le président de la République, Mohamed Abdelaziz, a félicité le président mauritanien nouvellement élu, Sidi Ould Cheikh Abdallahi.

### **27.03.2007**

Dans une lettre adressée à Kim Howells, secrétaire d'Etat chargé du Proche Orient et de la sécurité internationale, des membres travaillistes de la municipalité de Londres ont estimé que le Royaume-Uni, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité, « *est en mesure de jouer un rôle vital pour trouver une solution juste et pacifique au conflit de décolonisation au Sahara occidental* ».

### **28.03.2007**

Rosa Iervolino Russo, maire de Naples, a interpellé par lettre le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, sur la situation dramatique que vit le peuple sahraoui depuis plus de trente ans, l'exhortant à l'application des résolutions des Nations unies sur cette question.

### **29.03.2007**

Le coordonnateur sahraoui avec la MINURSO, M'hamed Khaddad, a été reçu au ministère britannique des Affaires étrangères. Dans une déclaration, Khaddad a relevé chez ses interlocuteurs « *une position constante en faveur d'une solution juste et permanente du conflit au Sahara occidental garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination* ».

### **02.04.2007**

Le ministre allemand des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier, président de l'UE, a reçu Abdelkader Messahel, vice-ministre algérien des Affaires étrangères. Les deux parties ont discuté de l'évolution de la question du Sahara occidental. Steinmeier a souligné le soutien inchangé apporté à tous les efforts déployés, notamment dans le cadre des Nations unies, pour parvenir à une solution pacifique et consensuelle.

### **04.04.2007**

Le Président de la République sahraouie, Mohamed Abdelaziz, a demandé au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, de publier le rapport de la mission du Haut-commissariat des Nations Unies aux Droits de

l'Homme concernant son enquête sur les droits humains au Sahara occidental de mai et juin 2006. Il espère que la MINURSO sera dotée de «mécanismes à même de protéger les Sahraouis».

05-07.04.2007

5<sup>e</sup> congrès de l'Union des femmes sahraouies

05.04.2007

Le ministre des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, a reçu une nouvelle fois une délégation ministérielle marocaine conduite par Taieb Fassi-Fihri, ministre délégué aux Affaires étrangères. L'entretien a porté sur les prochaines échéances aux Nations unies concernant le dossier du Sahara occidental. Les idées présentées par les Marocains «semblent fournir une base possible pour une reprise des négociations... Le processus qui s'ouvre offre la possibilité de déboucher sur une solution politique agréée par l'ensemble des parties dans le cadre des Nations unies», a estimé le porte-parole du Quai d'Orsay.

## Les nouvelles des territoires occupés

Malgré le calme apparent, des manifestations ont toujours lieu, comme à Smara le 14 décembre, où des femmes se sont rassemblées pour demander la libération des prisonniers politiques sahraouis. Les arrestations n'ont pas cessé.

18-20.12.2006 Visite de Tamek en Irlande

Il s'est entretenu avec l'eurodéputé Simon Coveney. Coveney faisait partie de la délégation du PE qui a été empêchée de se rendre au Sahara occidental en octobre dernier. Il a déclaré que le Parlement européen (PE) demeure convaincu que le plan Baker reste le cadre idéal pour une solution du conflit entre le Maroc et le Front Polisario. [SPS]

Le 20 décembre, Tamek a été reçu par le président de la commission des affaires étrangères du parti travailliste, Michael D. Higgins, qui a visité à plusieurs reprises les campements de réfugiés.

18.12.2006 Témoignage

Le président de l'Association des juristes sahraouis, Abba Salek El Haïssan, s'est rendu à El-Ayoun occupée du 15 au 19 novembre, dans le cadre du programme d'échanges de visites du HCR. « Partout dans les rues on voit des gendarmes et des policiers, en plus des forces d'intervention rapide, de sécurité urbaine et des forces auxiliaires. Tous les quartiers à forte densité sahraouie sont complètement encerclés. Les colons marocains tiennent tous les cafés et commerces, alors que les Sahraouis autochtones sont en majorité sans emplois ou obligés d'émigrer ».

02.01.2007 Goulimine

Des étudiants sahraouis ont organisé un sit-in de solidarité avec l'Intifada et pour le respect de leurs droits sociaux.

05.01.2007

Asfari Ennaama, coprésident du CORELSO, a été arrêté à Smara, son arrestation a été suivie de manifestations de protestation de la part de la population sahraouie, réprimées brutalement par la police. Une délégation de l'AFASPA, des Amis de la RASD et du CORELSO a été reçue à l'ambassade du Maroc à Paris le 12 janvier. Suite

# Esperanza

Bérangère Musseau

Si l'espoir fait vivre, le peuple sahraoui en est la preuve incarnée. 31 ans après avoir été chassés de leur territoire par l'armée marocaine, les réfugiés sahraouis de la hamada de Tindouf, vaste désert isolé du reste de l'Algérie gardent l'espoir d'un retour sur leur terre, libres.

L'espoir des vieux

23 h 45. Le froid est tombé sur la base. Les tentes bureaux des différentes ONG présentes dans ces 300 mètres carrés gérés par l'UNHCR se sont peu à peu éteintes. C'est l'heure du thé dans la tente des « chibanis », les vieux gardiens. D'un « Salam Aleikoum » respectueux, Mohamed passe la porte. Il revient de son tour de garde, et rapporte des nouvelles de la radio sahraouie.

Assis sur les lits, les regards sont penseurs, l'heure est à la réflexion du temps qui passe. Seul Abdallah est assis à terre, au centre, veillant à la braise sous la théière. La musique du thé versé et reversé dans les « kas », selon une tradition vieille comme le désert, invite à la discussion. Un débat s'ouvre peu à peu entre les vieux. La conversation est en hassanya, les yeux s'allument et le ton monte.

**Amer comme la vie, ainsi est qualifié le premier thé. À son image, les vieux racontent...**

Ils racontent le Sahara. L'Avant. L'époque espagnole, et l'époque des grandes tribus guerrières. Les familles nomades qui se croisaient autour

Le goût amer de la vie, les vieux sahraouis ont eu l'occasion de le tester...

**Doux comme l'amour, le deuxième thé est servi à chacun...** C'est l'arrivée dans les campements après de nombreuses années de guerre.

Les retrouvailles avec leurs femmes, fondatrices de ces campements de la Hamada de Tindouf, organisatrices d'un système social fonctionnel qui a permis l'installation de plus de cent mille Sahraouis, mis sous la protection des lois internationales.

**Les yeux rêveurs, Mahmoud nous parle des débuts de la lutte du Polisario.** La création de

la RASD, où la mise en place d'un système démocratique visant à faire reconnaître ses droits à ce peuple en exil. Séparés par un mur miné et gardé par les militaires marocains, les réfugiés ne peuvent plus faire marche arrière et perdent le contact avec les nombreuses familles restées dans les territoires occupés. Afin de garder un lien avec ces villes occupées par les marocains, les réfugiés choisissent de baptiser les camps du nom des principales cités sahraouies.



« Équithé »

d'un puits, les pêcheurs de Dakhla, la vie de ces gens des nuages. Le premier thé est servi, équitablement, et est bu, respectueusement.

**Pensifs, ils racontent l'Exil. L'invasion marocaine et la terreur. La résistance. Le choix où plutôt le non-choix des armes. Ils racontent les massacres, la torture, la guerre.**

**La poursuite de la lutte pour l'indépendance passe par l'éducation des jeunes et la transmission de la culture sahraouie, les vieux le savent bien. Trente et un ans d'attente, lourd en martyrs et en sacrifices, trente et un ans de patience et de diplomatie.** Et cette communauté internationale qui privilégie ouvertement



l'économie libérale mondiale au détriment du droit inaliénable des peuples à disposer d'eux-mêmes. En ajoutant le sucre, Abdallah égraine les années passées depuis la promesse du référendum. 1991-2007, 16 ans d'espérance en la communauté humaine.

**Raconte-moi encore, chibani, l'histoire des Sahraouis... Mais le récit prendra fin avec le troisième thé. « Sucré comme la mort », les vieux racontent l'avenir...**

Le retour sur leur terre où ils y mourront, libres... L'espoir et la certitude qu'un jour leur pays sera reconnu et qu'ils retourneront vivre et mourir la tête haute au Sahara occidental, en s'assurant que la descendance connaîtra ses terres et vivra en hommes et femmes libres. Car s'ils sont là aujourd'hui, c'est bien qu'une volonté de fer les maintient dans ces campements. Celle d'acquérir un jour leur indépendance en prouvant à la communauté internationale leur capacité à s'autogérer. C'est bien cela qui les maintient en vie sur ces terres arides.

#### **Camps de réfugiés où État en Exil ?**

Prisonniers de leur statut, les Sahraouis doivent jouer un double rôle, celui de réfugiés, donc inéluctablement bénéficiaires de l'aide internationale, et celui de citoyens d'une république dont la reconnaissance par la communauté internationale est au cœur même du conflit...

#### **Le moral des jeunes**

Internationale et lucide, ainsi pourrait-on qualifier la jeunesse sahraouie en deux mots. Très tôt, les jeunes partent étudier à l'étranger, à Cuba, en Espagne, en Mauritanie, en Lybie ou en Algérie par exemple. Ainsi, Salek, 28 ans, est arrivé de Cuba il y a 2 ans, après 15 ans passés dans l'île. Diplômé

en droit, Salek ne sait comment envisager son avenir dans les camps. En attendant de pouvoir exercer son métier d'avocat au sein d'une république sahraouie reconnue à laquelle il croit, Salek tente de trouver un travail au sein d'une OSI qui pourrait l'embaucher.

Fatimatou est médecin, femme moderne de 30 ans, elle vit seule et gagne son indépendance. Elle a passé 17 ans à Cuba, et a la chance de pouvoir exercer son métier dans l'un des hôpitaux des campements. Elle étale sur le tapis des photos colorées de sa vie cubaine, plage, faculté, loisirs... Le retour au camp après tant de temps à l'étranger est plus que brutal et difficile. **Nombreux sont ces jeunes, nés dans les camps, envoyés enfants dans des pays « amis » afin qu'ils puissent acquérir un savoir scolaire et universitaire, qui reviennent aujourd'hui vivre dans les camps.**

Il faut renouer avec la culture arabe, se faire à l'idée qu'il n'y a que du sable à 1 000 kilomètres à la ronde, et que les sorties socioculturelles d'un soir, juste, t'oublies. Fatimatou avoue qu'elle aimerait rentrer un jour sur les terres de ces ancêtres, mais avant tout pour voir sa mère réaliser son rêve. Elle-même n'a jamais connu le territoire revendiqué, elle a vécu la fuite vers l'Algérie en 76, emmitoufflée contre sa mère, elle avait seulement 3 mois. Avec humour, elle charrie son ami de Cuba, Amri qui lui, est né en septembre 1976 à El Aioun-campamento et qui n'a donc jamais mis les pieds en territoire sahraoui. À leur côté, Mehdi 27 ans, a lui fui les territoires occupés. En mai 2005, des manifestations réclamant la libération des prisonniers politiques sahraouis ont eu lieu dans plusieurs villes des territoires occupés. Fortement réprimés par l'armée marocaine, les manifestants pour certains ont été torturés, où encore emprisonnés

à toutes ces pressions, Ennaama a été mis en liberté provisoire le 12 janvier 2007 en attendant son procès.

#### **12.01.2007 Taghijit, Sud Maroc**

Deux citoyens sahraouis, Hassan Bachir Mohamed Boufi et Mohamed Houssein Brahim Erjidal, ont été arrêtés et interrogés. Ils sont accusés d'être les instigateurs des manifestations qui ont eu lieu récemment dans cette localité.

#### **15.01.2007 Procès**

Naama Asfari, arrêté le 5 janvier, a été condamné à deux mois de prison avec sursis. Daniel Voguet, avocat français, Ines Miranda et Simplicio del Rosario, avocates espagnoles mandatées par le Conseil général du barreau, et Nicolas Quatrano, mandaté par la municipalité de Naples, ont assisté au procès.

#### **15-19.01.2007 Ali Salem Tamek en Allemagne**

#### **20-21.01.2007 El-Ayoun**

À l'occasion du premier congrès régional de l'USFP, des manifestations ont eu lieu dans les quartiers sahraouis, des graffitis sont apparus sur les murs, des drapeaux sahraouis ont été suspendus et des tracts appelant à l'indépendance distribués aux congressistes.

#### **30.01.2007**

Les prisonniers politiques sahraouis incarcérés à la Prison Noire ont entamé une grève de la faim illimitée, pour protester contre leurs conditions de détention et dénoncer l'agression dont ils ont été victimes le 19 janvier dernier.

#### **05.02.2007 Appel**

À la veille du procès à El-Ayoun des défenseurs sahraouis des droits humains Brahim Sabbar et Ahmed Sbai, Amnesty International craint que ces deux personnes ne soient soumises à un harcèlement judiciaire pour leur travail de défenseurs des droits humains et leur défense du droit à l'autodétermination du Sahara occidental. Amnesty International demande aux autorités marocaines que la procédure de ce 6 février respecte les normes internationales pour un procès équitable. Le jugement a été reporté au 20 février.

#### **10.02.2007 Trafic de drogue**

Selon le quotidien espagnol La Razon, citant un quotidien marocain, un chargement de cocaïne en provenance de Colombie a été découvert le 2 février à l'intérieur d'un conteneur appartenant à une entreprise dont le propriétaire est un proche du général Bennani. La police a par la suite saisi 112 conteneurs entreposés dans la région de Dakhla sur des bateaux de pêche marocains.

#### **12/23.02.2007**

Le militant sahraoui des droits de l'Homme Ali Salem Tamek s'est rendu au Royaume-Uni.

#### **19.02.2007**

Arrestation d'un journaliste suédois à El-Ayoun

#### **24.02.2007 Manifestations, répression**

À l'approche de l'anniversaire du 27 février les manifestations de rue se multiplient un peu partout, particulièrement à El-Ayoun et à Smara.

#### **01.03.2007 El-Ayoun**

Un groupe de militants sahraouis s'est constitué en comité préparatoire chargé de créer une « entité civique », dans le but de rechercher une solution pacifique au conflit du Sahara occidental, conformément à la légalité internationale, de veiller au respect des droits humains et de promouvoir un véritable développement dans un Maghreb des peuples.

#### 04.03.2007 Grève de la faim

Après plus d'un mois, les prisonniers politiques sahraouis de la Prison noire ont mis fin à leur grève de la faim.

#### 05/22.03.2007 Norvège, Danemark, Italie

L'activiste sahraoui des droits humains et ex-prisonnière politique, Aminatou Haidar, a effectué une visite en Norvège, au Danemark et en Italie.

#### 06.03.2007 Jugements

La cour d'appel de El-Ayoun a condamné Brahim Sabbar et Ahmed Sbai à un an de prison, Ahmeidat Mohamed Salem, Elgasmil Lahbib et Toubali Elhafed à trois ans d'emprisonnement. Le procès du sixième accusé, Loumadi Abdeslam, a été reporté au 20 mars. Sabbar avait été condamné dans un premier jugement à deux ans de prison.

#### 08/11.03.2007 El-Ayoun et Smara

Plusieurs manifestations ont eu lieu à l'occasion de l'anniversaire du premier martyr de la cause sahraoui, El Bachir Lehlaoui, tombé au champ d'honneur le 8 mars 1974. Sept étudiants sahraouis ont été arrêtés à El-Ayoun et une personne à Smara.

#### 11/12.03.2007 Dakhla

Lors du Premier festival «*Mer et Désert*», organisé du 10 au 13 mars par les autorités marocaines, quatre jeunes Sahraouis ont été arrêtés pour avoir distribué des tracts dénonçant les violations des droits humains au Sahara occidental. Le lendemain, des affrontements violents ont eu lieu devant l'hôpital.

#### 15.03.2007 Marrakech

Une trentaine d'étudiants sahraouis de l'université Qadi Ayad ont organisé une exposition sur l'autodétermination du Sahara occidental. La police a brutalement dispersé les visiteurs, faisant plus de 10 blessés et procédant à une dizaine d'arrestations.

#### 15.03.2007 Tan-Tan

Mohamed H'lioua et H'mimid Boueh, deux jeunes Sahraouis, ont été condamnés à un an de prison ferme et à des amendes de 1 000 euros chacun. Les deux jeunes sont accusés d'avoir brûlé le drapeau marocain et d'être à l'origine de la distribution de drapeaux de la RASD et de tracts en faveur de l'indépendance du Sahara occidental. [Cahiers du Sahara]

#### 20.03.2007 El-Ayoun

Onze détenus politiques sahraouis ont comparu devant la cour d'appel, en présence de leurs avocats et de deux observateurs canariens. Les accusés ont été condamnés à des peines allant d'un an et demi à trois ans de prison.

#### 28.03.2007 Accord de pêche

Abderrahman El-Yazidi, secrétaire général du Syndicat des officiers de la pêche hauturière, qui compte 7 000 adhérents sur les 10 000 marins du Maroc, a déclaré au sujet de l'accord de pêche UE-Maroc : «*Plus rien donc ne s'oppose à ce que la flottille européenne commence à pêcher. Cette flottille forte de 119 unités... Représentera... Un effort de pêche très important qui aura des effets néfastes sur différentes ressources halieutiques... Le secteur de la pêche au Maroc agonise. Les avantages de cet accord pour le Maroc, outre la prétendue dimension politique qui m'échappe, je n'en vois vraiment pas!*» Au sujet de l'introduction de la TVA sur le gasoil : «*... Il faut aussi reconnaître qu'il y a un important trafic de carburant en provenance du Sahara occidental qui fait le bonheur de beaucoup d'agriculteurs et d'officiels militaires et civils.*»

dans les prisons marocaines. Mehdi faisait partie des manifestants de Smara, il a réussi à fuir, à passer le mur pour être accueilli dans les campements. D'ailleurs, contrairement aux autres qui, hors hassanya, ne parlent qu'espagnol, lui parle le français, influence marocaine oblige. Il s'est marié en février dernier, avec une Sahraoui des campements qui étudiait en Lybie. Il a dû attendre ses parents qui revenaient de Mauritanie, et c'est à Smara-campement qu'ils ont célébré «*la boda*»...

**L'avenir est un sujet récurrent chez les 18-30 ans. Instruits, politisés, ils connaissent les enjeux de cette société du désert. Tous partisans de la lutte pour l'indépendance, ils divergent cependant sur la manière d'y arriver.** Le «*combat diplomatique et pacifiste*» défendu par les représentants du Polisario fait écho chez les jeunes. Beaucoup d'entre eux ont connu un temps la vie à l'occidentale et aspirent à la paix et la prospérité. Cependant, un certain nombre, las de ne pas pouvoir envisager d'avenir, voyant la solution «*diplomatique*» comme une suite de réunions et de rencontres interminables n'aboutissant à rien depuis des années, las de cette situation qui stagne, une partie des jeunes se dit sérieusement prête à reprendre les armes.

#### Trente et un an d'Urgence

La situation des réfugiés sahraouis qui perdure depuis maintenant trente et un ans, est un exemple parfait d'une crise qui relève bel bien de l'aide d'urgence tout en s'inscrivant dans la durée.

Car la vraie question est avant tout humaine, quel avenir pour ces hommes, ces femmes, ces enfants qui naissent par milliers dans des campements arides, sous un climat hostile, dépendant alimentairement de l'aide du PAM, et vivant dans des conditions de vie plus qu'inacceptables?

Comment des femmes, des hommes et des enfants parviennent-ils à maintenir cette «*cohésion sociale*» fonctionnelle qui fait leur force, leur permettant à chacun de trouver une place dans cette société du désert?... Comment ces mêmes femmes, hommes et enfants acceptent-ils de vivre dans ces conditions plus qu'hostiles à l'homme, au nom de leur droit à l'autodétermination et avec principale motivation l'espoir de revenir un jour sur leurs terres, libres?

**Comment un peuple parvient-t-il à survivre en dépendant quasiment à 100 % de l'aide internationale durant trente et un ans?**

Pourquoi la communauté internationale préfère-t-elle financer des projets humanitaires plutôt que d'avancer vers un règlement politique légitime du conflit?

Foyer de tensions politiques, le milieu des humanitaires des campements laisse à réfléchir sur l'impact des actions menées dans la durée, financées par les bourses des commissions européennes et onusiennes, soutien humanitaire, bonne conscience des états riches qui donnent d'un côté, mais profitent largement d'une situation politique et économique qui les arrange, de l'autre.

Et pourtant que seraient les camps sans aide humanitaire internationale? Et qu'advierait-il de ces 170 000 hommes dont une bonne partie a moins de 5 ans, privé de nourriture où de soutien hydraulique? Qu'advierait-il également du «*dossier sahraoui*» et de la RASD sans ce statut de réfugié lui permettant bon gré mal gré de poursuivre la lutte vers l'indépendance?

Si l'entraide humanitaire n'est évidemment pas une solution «*durable*» à la résolution de ce conflit, il permet cependant la survie de ce peuple réfugié dans un territoire particulièrement hostile à l'homme, et ce depuis plus de 30 ans.

L'humanitaire du XXIe siècle laisse à penser...

**Les Sahraouis traversent actuellement une crise alimentaire. Les stocks de sécurité sont vides et la population manifeste lors de la venue des délégations notamment européennes en réclamant une aide alimentaire régulière.** Les gens ont faim, les enfants manquent de vitamines et de produits laitiers, les femmes souffrent d'anémie... Les liens bilatéraux unissant les campements à différentes villes espagnoles, italiennes et françaises, pallient pour un temps au retard de l'aide du PAM, mais jusqu'à quand? La résolution du «*problème sahraoui*» est politique, l'humanitaire n'est qu'un pansement sur une plaie infectée.

**Qu'attend la communauté internationale pour agir? Une réponse pourrait venir de la France.** Jusqu'à juin 2005, la France soutenait ouvertement les positions marocaines sur le dossier du Sahara occidental. La France est en effet le premier partenaire commercial du Maroc avec un volume d'échange de 5,3 milliards d'euros. En février dernier, le ministère des affaires étrangères sahraoui a fait appel au futur président français pour défendre le dossier sahraoui et faire pression sur le Maroc.

**À l'heure où nos candidats se pressent derrière les caméras, nous, citoyens chanceux d'une république prospère, devrions prendre le temps de la réflexion sur l'impact des décisions présidentielles à l'étranger, et surtout, prendre enfin la mesure du rôle que joue la France en Afrique.**

# Solidarités avec le peuple sahraoui !

Le peuple sahraoui, en exil depuis trente-deux dans le Sahara algérien, sous dépendance coloniale dans son propre territoire occupé par le Maroc, séparé de part et d'autre d'un mur de défense marocain qui coupe son pays en deux, a su en dépit de l'indifférence, mobiliser de nombreuses et généreuses solidarités. Ainsi en France, en dépit d'une grande ignorance du problème – bien peu de nos concitoyens en connaissent les difficultés et les enjeux – des initiatives solidaires, des projets coopération existent dans la durée et dessinent une carte de France de la solidarité avec les Sahraouis !



## Le droit à l'autodétermination toujours d'actualité pour les Sahraouis

Juristes, politiques, militants, européens, français et sahraouis se réunissent pour examiner le droit, trouver les moyens de le faire appliquer, témoigner à Genève, à New York devant la quatrième commission de l'ONU, à Strasbourg ou à Bruxelles au Parlement Européen sur la question de ressources naturelles pillées par le Maroc, sur le respect des droits de l'homme, hier pour retrouver les disparus sahraouis, aujourd'hui pour défendre les militants réprimés par l'administration coloniale marocaine. Ils organisent des interventions régulières en direction de la Communauté internationale et des responsables politiques pour que les Sahraouis puissent librement s'autodéterminer et choisissent enfin leur avenir : courriers des élus, courriers des militants et sympathisants, pétitions vers les parlementaires, vers le secrétaire général de l'ONU, vers les membres du conseil de Sécurité.

## Depuis 1975, le Sahara occidental, occupé par le Maroc, un pays sous contrôle

Les Sahraouis qui résident au Sahara occidental et qui refusent de collaborer avec le pouvoir marocain sont soumis depuis 1975 aux pires sévices, ils se sont progressivement organisés et sont soutenus au niveau international.

**Soutenir financièrement l'AFAPREDESA (Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis)** pour qu'ils retrouvent à travers témoignages et recoupements la trace des prisonniers, des bagnes ; publier des témoignages de rescapés ; s'adresser aux organisations des droits de l'homme pour que rien ne soit oublié...

**Parrainer les disparus sahraouis**, en adressant aux personnalités qui peuvent être concernées par le problème, des cartes postales, rappelant avec un nom, une photo, l'existence d'une personne arrêtée et disparue.

**S'organiser pour assurer l'observation des procès des militants qui participent au soulèvement qui agite depuis mai 2005**, les principales villes du Sahara occidental. La ville jumelée de Gonfreville l'Orcher y a pris toute sa part.

## Une solidarité au long cours, 100 enfants sahraouis revenus chaque été depuis 1980

Accueillir 10 enfants sahraouis à Palaiseau, à Limoges, au Havre, à Blain, Saint-Nazaire, Rezé, Vitry etc. C'est souvent l'occasion de créer un comité local, ainsi l'an dernier un comité s'est créé à Massy, « SALEM » pour préparer l'arrivée d'un nouveau groupe, ainsi cette année à Roussillon un petit groupe de parents a créé « le comité de solidarité avec les enfants sahraouis ».

**C'est aussi engager des contacts avec la ville de référence, avec des villes voisines** – comme à Limoges où le CLSPS a multiplié les contacts avec les villes de Haute-Vienne – c'est construire des projets avec des centres aérés, des responsables associatifs d'éducation populaire et de jeunesse.

**C'est rechercher des familles d'accueil pour héberger les enfants** quand l'hébergement collectif fait défaut ou associer des familles à un projet d'accueil où leur responsabilité sera complètement engagée.

**C'est intéresser les associations locales** – Secours populaire, Secours catholique, Emmaüs – pour aider à réunir vêtements, chaussures et équiper les enfants au mieux et au moindre coût et en même temps populariser la situation des enfants et de leurs parents.

**C'est trouver médecins et dentistes pour soigner les enfants**, dénicher les lunettes et l'opticien qui les offrira gratuitement ou au meilleur prix et recueillir si possible le soutien de médecins du monde ou toute autre organisation attentive aux questions de santé.

**C'est trouver des partenaires culturels pour organiser des soirées**, des visites et mettre en valeur tout le talent des enfants sahraouis qui nous viennent avec des chants, de la danse etc.

**C'est enfin trouver des fonds pour payer les billets d'avion**, les frais de séjour et multiplier toute l'année les initiatives capables de solliciter une solidarité effective tout en faisant partager une information humanitaire et politique. Ces initiatives sont multiples, conférences, animation de stands aux fêtes populaires, vide greniers, vente de chocolat, paquets cadeaux à Noël, repas solidaires, lotos etc.



Les enfants sahraouis et leurs copains de Rezé.



## Rencontrer un peuple et son histoire

**23 décembre 2005** : alors que leurs familles s'affairent dans les derniers préparatifs de Noël, Adeline, Cyrielle et Laurence partent à la rencontre du peuple sahraoui, dans le campement de Smara. **Pendant dix jours, elles vont partager la vie quotidienne d'une famille de réfugiés ayant fui le Sahara occidental.** Complice de leur expérience personnelle, ce carnet de voyage témoigne de leurs rencontres, de leurs découvertes, de leurs émotions...

Les bénéfices de ce carnet contribueront à financer l'aménagement de maisons des jeunes dans le campement de Smara.

**Merci de libeller votre chèque à l'ordre des Scouts et Guides de France et de l'envoyer à**

**Cyrielle Berthod**

**55 rue de Dole 25000 Besançon**

**Pour tout renseignement :**

**Cy-ber@hotmail.fr / 06 70 12 91 51**

## Sahara Info

**Bulletin de l'Association des Amis de la RASD**  
356, rue de Vaugirard 75 015 Paris

Directeur de la publication : **Francis Jacob**  
Responsable de rédaction : **Régine Villemont**  
Comité de rédaction : **Régine Villemont, Philippe Riché, Marc Hermange, Gaëlle-Anne Dolz, Matthieu Liégeois.**

Photographes : **Matthieu Liégeois, Julien Dedenis, Isabelle Foulonneau, Bérangère Musseau**  
Mise en page : **Matthieu Liégeois**  
Imprimé par Triskel Média

**Mars 2007 « dépôts légal » n° 138**

**prix de l'abonnement : 14 euros**

Numéro de commission Paritaire : **1110 G 87902**

Numéro d'ISSN : **0150-262X**

**Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €**  
Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

**Adhésion 2007 : 14 €, 22 € ou 66 €**  
Devenez un ami de la RASD

**Envoyer vos coordonnées et votre règlement à**  
(Pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19 303 94 K PARIS

**AARASD 356 Rue de Vaugirard 75 015 Paris**

### **Des partenaires venus de tous les horizons :**

Solidarité, pour l'accueil des enfants, pour la formation /animation avec les associations de jeunesse, celles du scoutisme scouts et guides de France, éclaireurs et éclaireuses de France, des FRANCAS, des CEMEA etc.

**Former des jeunes sahraouis au BAFa pour les bénévoles guides de France**, apprendre la règle scout avec les camps organisés par les éclaireurs de Loon-Plage etc.

**Découvrir les jeunes sahraouis et leur organisation l'UJSARIO** et avec eux monter des projets comme à Grenoble, à Saint Herblain, à Rezé.

**Mettre en valeur les enfants sahraouis avec d'autres enfants du monde au titre de la campagne « Les enfants ambassadeurs »** organisée pendant de nombreuses années par l'association VVL « Voyage Vacances Loisirs ».

**Participer au stade de France à l'anniversaire du secours populaire avec des milliers d'autres enfants.**

Solidarité syndicale qui s'exprime par des soutiens de principe, la participation à des rencontres favorisant des rapprochements entre salariés de bonne volonté et l'engagement humanitaire pour accueillir en Gironde par exemple dix enfants sahraouis chaque été dans le cadre d'une coopération de quatre comités d'entreprises.

**Engagement des ONG de développement ou d'urgence qui sont intervenues de manière ponctuelle ou sur la durée dans les camps sahraouis.** Médecins du Monde, Enfants Réfugiés du Monde, Triangle, AGIR abcd Bourgogne, Kareen Mann, et enfin le CCFD qui a développé le soutien le plus conséquent depuis le début du conflit.

### **Des engagements politiques avec la signature de chartes de jumelage et l'organisation de conférences de soutien.**

**Le Mans, Confreville l'Orcher, deux villes officiellement jumelées avec deux localités sahraouies, Haouza et J'réfia.** Avec les associations locales, l'expression de la solidarité humanitaire et politique est ancienne et vigoureuse. Avec d'autres villes également engagées, comme Nanterre, Vitry, Rezé elles ont organisé à plusieurs reprises des initiatives politiques significatives comme les conférences européennes ou des colloques juridiques.

**Des solidarités organisées en réseau en France et en Europe, plate-forme solidarité avec le peuple sahraoui en France** coordination des comités en Europe.



**Les vacances à Rezé !  
L'accueil des enfants sahraouis en France un acte solidaire pour découvrir un peuple oublié.**

